

**Conseil économique et social**

Distr. générale
22 mars 2006
Français
Original: anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales**Reprise de la session de 2006**

10-19 mai 2006

**Rapports quadriennaux pour la période 2001-2004
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général
en application de la résolution 1996/31 du Conseil
économique et social*****Note du Secrétaire général****Table des matières**

	<i>Page</i>
1. Covenant House.	2
2. Fondation pour la formation internationale.	4
3. Association internationale des juristes démocrates.	8
4. International Centre for Ethnic Studies	12
5. Institut international de la presse (IIP)	15

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



1. Covenant House

(Statut consultatif spécial accordé en 1985)

Les buts de Covenant House sont d'identifier et de résoudre les problèmes des pauvres en milieu urbain, en particulier des enfants et des jeunes sans abri, fugueurs et vagabonds; de définir leurs problèmes sociaux, psychologiques et physiques et d'y porter remède et de sensibiliser le public à la nécessité de disposer d'installations adéquates au service des jeunes; pour atteindre ces objectifs, Covenant House offre chaque année des soins en institution à plus de 75 000 jeunes fugueurs et sans abri en crise ou en transition. L'organisation a 21 établissements aux États-Unis d'Amérique, au Canada, au Mexique, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua. Les services qu'elle offre portent sur le dialogue, les vivres et le logement, les logements de transition, la réinsertion dans la famille, l'assistance médicale et nutritionnelle, la préparation à l'emploi et la formation professionnelle, l'assistance éducative, l'assistance juridique et conseils en matière tant d'abus de drogues que de santé mentale. Covenant House a également d'importantes activités de défense des intérêts des enfants.

En 2001 et 2002, Covenant House a fait partie du Groupe directeur du comité des ONG auprès de l'UNICEF lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les enfants. Celui-ci était chargé d'organiser toutes les activités des ONG pendant les sessions des comités préparatoires et pendant la session extraordinaire proprement dite. Covenant House a participé à une séance de planification de la deuxième session du comité préparatoire, qui s'est tenue le 22 janvier 2001, à l'UNICEF, à New York. L'organisation a également participé activement aux travaux de la deuxième session du comité préparatoire, du 29 janvier au 2 février 2001, au siège de l'ONU à New York.

Covenant House a continué à jouer un rôle à d'autres réunions du Groupe directeur tenues les 26 mars, 2, 4, 9, 19 et 23 avril, 7, 14, 21 et 30 mai et 4 juin à la Maison de l'UNICEF à New York, outre qu'elle a participé activement aux travaux de la troisième session du comité préparatoire, qui s'est tenue à l'ONU à New York du 9 au 15 juin 2001.

Elle a assuré le suivi de ces activités en participant à la séance d'information tenue le 2 juillet 2001, à la Maison de l'UNICEF à New York, par le Groupe directeur des ONG à l'issue de la troisième session du comité préparatoire.

En préparation de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur les enfants, Covenant House a continué à participer aux réunions du Groupe directeur les 24 et 27 juillet, les 7, 14, 22 et 28 août, les 4, 5, 10, 18 et 25 septembre et le 13 novembre 2001, et les 15 janvier, 6 et 19 février, 2, 9, 16 et 23 avril et 5 mai 2002 à la Maison de l'UNICEF à New York. Le 6 mai, Covenant House a aidé à la session d'orientation tenue à la Maison de l'UNICEF à New York, ouverte à l'intention de toutes les ONG participant à la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur les enfants.

Covenant House a été le principal modérateur des trois séances plénières sur les ONG de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur les enfants, qui se sont tenues les 9 (2 séances) et 10 mai à New York. Elle a été éditeur du journal des ONG *On the Record*, qui a été publié tous les jours pendant la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur les enfants, et agent de liaison pour toutes les ONG de

la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Covenant House a également participé activement au Forum sur les droits de l'enfant en préparant la déclaration parallèle des ONG à « Un monde digne des enfants » et elle a appuyé la position des ONG s'agissant de prendre la Convention relative aux droits de l'enfant comme pivot du document adopté sur la question par les États Membres. À l'issue de la session extraordinaire, Covenant House a participé à une séance d'information du Groupe directeur, tenue à New York le 13 juin 2002.

Les 18 et 19 juillet 2002, Covenant House a formé, avec d'autres ONG des États-Unis, un comité pour la ratification par les États-Unis de la Convention relative aux droits de l'enfant lors d'une réunion de la Child Welfare League of America, qui s'est tenue dans les bureaux de la Child Welfare League of Canada. Le 8 octobre 2002, le Comité a tenu sa deuxième réunion nationale dans les bureaux de la Child Welfare League of America à Washington. Les 13 et 14 février 2003, Covenant House a organisé, à ses bureaux de New York Avenue, un colloque de deux jours sur la ratification par les États-Unis de la Convention relative aux droits de l'enfant. Puis, le 1^{er} mai 2003, le Comité s'est doté d'une structure officielle, devenant la Campagne pour la ratification par les États-Unis de la Convention relative aux droits de l'enfant. Covenant House a été élu à la présidence. En 2004, la Campagne a commencé à organiser un sommet sur la Convention relative aux droits de l'enfant, qui se tiendra à l'American University en mai 2006.

En 2003, l'organisation a continué à jouer un rôle actif au sein tant du Comité des ONG auprès de l'UNICEF que de ses groupes de travail, assistant à des réunions les 22 janvier, 25 avril et 18 juin. Elle a participé activement à la Réunion générale annuelle, tenue à New York les 1^{er} et 2 juin 2003, qui a décidé de la structure et des domaines d'activité futurs du Comité des ONG auprès de l'UNICEF. Tout au long de 2003 et 2004, elle a également participé à des réunions visant à obtenir des informations en vue de l'étude des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants – réunions tenues à New York le 18 septembre et le 16 octobre 2003 ainsi qu'à Toronto, Guatemala et Genève.

À la Réunion générale annuelle tenue à New York le 5 juin 2004, Covenant House a été élue Coprésidente du Comité des ONG auprès de l'UNICEF. À ce titre, elle a participé à la gestion courante du Comité, facilité deux grandes consultations sur le plan stratégique à moyen terme de l'UNICEF, en particulier dans le contexte des objectifs du Millénaire pour le développement et institué une coopération plus étroite entre les ONG et l'UNICEF. Le Comité des ONG a organisé en l'honneur du nouveau Directeur exécutif de l'UNICEF un petit déjeuner, auquel ont assisté plus de 25 administrateurs et administrateurs désignés des organisations membres du Comité des ONG.

De plus, en 2004, Covenant House a fait un exposé sur la Convention relative aux droits de l'enfant au Congrès de la Fédération internationale des communautés éducatives (FICE), tenu à Glasgow (Écosse), du 7 au 10 septembre 2004. La FICE représente les assistantes maternelles et les militants des droits de l'enfant d'une trentaine de pays d'Europe mais certains participants étaient venus de pays aussi lointains que l'Inde.

En août 2004, Covenant House pour l'Amérique latine (Casa Alianza) et l'UNICEF dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes ont conclu formellement un mémorandum d'accord pour agir en coopération dans le domaine des droits de l'enfant et en particulier dans la lutte contre le trafic d'enfants. De

2001 à 2004, Casa Alianza Honduras a travaillé étroitement avec l'ONU pour signaler les meurtres extrajudiciaires d'enfants et de jeunes et a communiqué des éléments de preuve à la Commission des droits de l'homme.

2. Fondation pour la formation internationale

(Statut consultatif spécial accordé en 1997)

La Fondation pour la formation internationale dans les pays du tiers monde a été créée au Canada en 1976 comme organisation de services de développement à but non lucratif. Elle a pour mission de promouvoir le progrès économique et social dans les pays en développement en renforçant les capacités humaines. Ses programmes visent à développer et renforcer les capacités des institutions locales – bénévoles, privées ou publiques – en vue de renforcer les ressources humaines pour le développement. Cette mission repose sur la conviction que les êtres humains – leurs institutions, leurs compétences et leurs capacités – constituent les ressources les plus critiques pour le développement (BAfD. Depuis sa création, la Fondation a mené à bien plus de 500 projets dans plus de 60 pays d'Afrique, d'Asie, des Caraïbes, de l'Europe de l'Est et du Centre, d'Amérique latine et du Moyen-Orient; ces projets étaient financés par l'Agence canadienne de développement internationale (ACDI), la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement (BAsD), les organismes des Nations Unies et des gouvernements de pays en développement. Le présent rapport est centré sur les activités exécutées au service des buts et objectifs de l'ONU en coopération avec les organismes des Nations Unies, entre 2001 et 2004. Pendant cette période, le coordonnateur et les structures de la Fondation n'ont pas changé, pas plus que ses principaux domaines d'activité. Une liste complète des projets de la Fondation actifs pendant la période considérée est jointe.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Pendant la période considérée, la Fondation n'a pas été en mesure de participer directement aux réunions du Conseil économique et social. Malgré sa volonté de participer plus directement, elle n'a pas pu assister aux réunions auxquelles elle a été invitée à Genève et à New York en raison de problèmes de calendrier. Le manque de ressources financières limitées dont elle dispose pour couvrir les frais de déplacement à des manifestations hors du territoire canadien qui ne sont pas directement liées à ses activités constituait également une contrainte. Elle étudie cependant attentivement les rapports et autres documents issus de ces réunions et espère jouer un rôle plus actif aux réunions futures du Conseil économique et social.

Activités menées en coopération avec d'autres organes ou organismes des Nations Unies

Identification des questions relatives aux handicapés qui se posent dans le contexte de la réduction de la pauvreté

Ce projet s'est terminé par un atelier régional tenu dans les bureaux de la BAsD à Manille en octobre 2002. Des représentants d'organismes des Nations Unies et d'institutions spécialisées, dont la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ont fait des exposés et dirigé des groupes de travail. Cet atelier faisait la synthèse d'un projet régional exécuté sous contrat avec la BASD au Cambodge, en Inde, aux Philippines et à Sri Lanka. La Fondation a mené des études politiques et organisé, aux niveaux national et sous-national, des ateliers où de nombreux acteurs ont élaboré des plans d'action en vue d'incorporer les questions relatives aux handicapés aux stratégies nationales de réduction de la pauvreté. Ce projet tirait parti de l'impulsion donnée par la récente Décennie pour les personnes handicapées dans la région de l'Asie et du Pacifique, qui, à son tour, faisait suite à la décennie mondiale pour les personnes handicapées et de l'adoption par l'Assemblée générale des règles pour l'égalisation des chances des handicapés (résolution 48/96).

Gouvernance en Géorgie

En 2004, la Fondation a établi un document de réflexion en partenariat avec l'Association géorgienne pour les Nations Unies. À l'issue d'une mission d'enquête préliminaire et après consultation avec divers acteurs, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Fondation et l'Association géorgienne pour les Nations Unies ont proposé une stratégie visant à encourager une participation effective de la société civile à la gouvernance aux niveaux régional et local. Ceci favoriserait le développement économique durable et la réduction de la pauvreté contribuant ainsi à la fois aux objectifs du Millénaire pour le développement et au Programme de développement économique et de réduction de la pauvreté du Gouvernement géorgien.

Projet relatif aux droits de l'enfant à Sri Lanka

Le Projet relatif aux droits de l'enfant est membre du Comité de coordination, de la formation, animé par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Le Comité permet aux intéressés d'établir des contacts et de mettre en commun des informations et des ressources. Au sein de cette communauté, le Projet a utilisé les moyens de la Fondation en matière de renforcement des capacités pour créer des matériels pouvant être utilisés pour la formation pédagogique dans les provinces nord et est du pays.

Initiatives prises à l'appui des buts et objectifs généraux de l'ONU

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui sont la quintessence des priorités les plus pressantes en matière de développement, non seulement recourent nombre de projets de la Fondation mais aussi contribuent à ouvrir la voie pour des initiatives futures. Œuvrant dans plusieurs secteurs et régions géographiques, la Fondation a participé à des projets qui s'inscrivent à l'appui des huit OMD. Qui plus est, la participation locale, l'égalité des sexes, le développement des capacités et la viabilité sont des constantes dans tous les programmes de la Fondation, et renforcent ces priorités de l'ONU à tous les niveaux.

Objectif 1

Développement de petites entreprises en Haute Égypte

Le deuxième rapport pour l'Égypte fait état d'une forte disparité économique et sociale entre la Haute Égypte et la Basse Égypte. En l'absence d'une intervention spécialisée pour compenser le manque de ressources et de mandat dans les

gouvernorats de la Haute Égypte, l'écart risque de se creuser. Ce projet de la Fondation a contribué à réduire sensiblement la pauvreté en ouvrant l'accès aux crédits et aux services consultatifs à l'intention des entreprises pour aider celles qui démarrent dans certaines des régions les plus pauvres de l'Égypte. Il s'est achevé en 2002, mais El Mobadara et trois centres régionaux de développement des entreprises, qui sont des organisations créées dans le cadre de ce projet – continuent à offrir des services de développement des entreprises en vue d'éliminer la pauvreté extrême par la création d'emplois en Haute Égypte.

Objectif 2

Projet relatif aux droits de l'enfant à Sri Lanka

Outre qu'il collabore avec l'UNICEF, le Projet soutient le mandat de l'ONU de diverses manières par ses principales activités. Son objectif premier – la promotion et la protection des droits des enfants, surtout de ceux qui vivent dans des circonstances particulièrement difficiles – appuie le mandat de l'UNICEF, qui est de protéger les enfants. Comme beaucoup d'enfants sri-lankais sont victimes du conflit, contraints à travailler et privés de leur principal fournisseur de soins si un parent a émigré pour chercher du travail, les problèmes de protection foisonnent. De nombreux partenaires travaillant à diverses questions relatives aux droits de l'enfant sont associés à ce projet, s'occupant notamment d'enregistrer les enfants et d'obtenir pour eux, des certificats de naissance. D'autres éléments du projet contribuent à l'objectif 2 – assurer l'éducation primaire pour tous – en éliminant les obstacles à l'inscription à l'école primaire et en ouvrant la possibilité d'atteindre un jour la cible 16, relative à un travail utile pour les jeunes.

Objectif 3

Fonds d'initiative pour les femmes

L'un des facteurs clefs dans l'autonomisation des femmes est la possibilité d'utiliser des ressources et d'en avoir la maîtrise. Lorsque ce projet s'est achevé en 2001, le Fonds avait été géré par la Fondation pendant 11 ans et continuellement adapté en fonction des priorités et des possibilités du principal groupe visé : les femmes chefs d'entreprise et les femmes à faible revenu. Le Fonds avait pour but d'accroître les possibilités économiques offertes aux femmes par le développement de petites entreprises et de microentreprises et il devait donc identifier les clientes du Fonds et répondre à leurs besoins, et mettre en place les procédures de conseil, et gérer des portefeuilles de prêts et passer des contrats avec les banques. Ce projet a ensuite été repris par les partenaires locaux de la Fondation qui continuent à œuvrer pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Objectifs 4 et 5

Programme de développement participatoire

Ce programme travaille avec les organisations de la société civile en Égypte pour renforcer leurs capacités dans les domaines de la protection de l'enfant, de l'égalité entre les sexes et de la participation. Il sert l'Objectif 3 et encourage la prise de participation locale au développement, mais il a aussi une forte composante protection de l'enfant, qui soutient à la fois l'Objectif 4 et les politiques de l'UNICEF en matière de protection de l'enfant. De plus, la composante égalité entre les sexes sert les intérêts stratégiques des femmes en Égypte. De nombreuses organisations partenaires se préoccupent des questions de santé, en particulier de la

santé de la mère et de la famille et des enfants handicapés. À la fin de 2004, on avait identifié un premier lot de 18 organisations égyptiennes, avec lesquelles la collaboration avait commencé.

Objectif 6

Programme de stages internationaux à l'intention des jeunes

Le Programme de stages internationaux à l'intention des jeunes, parrainé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) offre à de jeunes cadres la possibilité de vivre et de travailler dans des communautés à l'étranger. Consciente de la gravité de la pandémie mondiale du VIH/sida, la Fondation a travaillé en association avec deux organisations africaines pour proposer des stages visant à faire prendre conscience du VIH/sida et en même temps pour offrir des possibilités aux personnes atteintes. En 2003, un stagiaire a travaillé avec la Tanzania Media Women's Association pour lancer plusieurs initiatives d'éducation pour la prévention du VIH/sida. Entre 2002 et 2004, trois stagiaires se sont succédés dans le travail avec un centre communautaire sud-africain afin d'intégrer l'éducation sur le VIH/sida et la déstigmatisation de l'infection à son travail de développement communautaire.

Objectif 7

Projet de gestion appliquée de l'environnement par les petites et moyennes entreprises

Il s'agit d'un programme de coopération avec des petites et moyennes entreprises de la province de Jiangsu (Chine) en vue d'introduire des techniques de production plus propres et de protéger la viabilité de l'environnement tout en augmentant les profits. Ce travail sert à la fois l'Objectif 7 et le mandat de la Division de la technologie, de l'industrie et de l'économie du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), notamment dans le domaine des transferts de technologie et de l'industrie. Les entreprises ayant travaillé avec le Programme ont étendu leur capacité d'utiliser des techniques de production plus propres, des technologies écologiquement viables et des modes de consommation durables, et de gérer la pollution industrielle, ce qui a considérablement réduit les dangers pour le personnel, les membres de la communauté et l'environnement.

Objectif 8

Projet de développement de la société civile

Pour constituer un partenariat pour le développement qui soit véritablement mondial dans sa portée, il est nécessaire de tenir compte des secteurs vulnérables qui risqueraient d'être négligés au profit de secteurs plus visibles. La cible 14 est axée sur la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement. En s'employant à renforcer les capacités et en appuyant les capacités de formation, ce projet met les organisations communautaires de la Jamaïque mieux en mesure de s'attaquer aux problèmes pressants de développement par le biais de la participation communautaire. Le projet a également travaillé directement avec les conseils gouvernementaux locaux pour promouvoir la planification participatoire et la participation des organisations communautaires et des citoyens à la planification du développement durable. Grâce à une importante participation active des communautés, les organisations communautaires de la Jamaïque s'assurent de la durabilité de leur développement.

Projets actifs de la Fondation, 2001-2004

- Bangladesh
Projet d'expansion des capacités des organisations bénévoles de développement du secteur privé (1997-2001)
- Afrique du Sud, Bosnie-Herzégovine, Chine, Croatie, Égypte, Inde, Jamaïque, République-Unie de Tanzanie, Sri Lanka;
Programmes de stages internationaux pour les jeunes (1998-maintenant)
- Cambodge, Inde, Philippines et Sri Lanka
Identification des questions relatives aux personnes handicapées qui se posent dans le contexte de la réduction de la pauvreté (2001-2002)
- Canada, Chine
Missions d'études en Chine (juin 1990-maintenant)
- Chine
Projet de gestion appliqué de l'environnement par les petites et moyennes entreprises (1998-2007)
- Égypte
Programme de développement participatoire (2003-2008); développement des petites entreprises dans la haute Égypte (1996-2003); Fonds d'initiative pour les femmes (1990-2001)
- Estonie, Lettonie et Lituanie
Programme d'initiative baltique (1999-2004)
- Éthiopie
Étude de l'offre et de la demande en matière de capacité nationale de formation; Atelier national; Programme de renforcement des capacités du secteur public (2004-2005)
- Jamaïque
Projet de renforcement du secteur public (1998-2005)
- Roumanie
Renforcement des capacités pour l'École supérieure des cadres (1998-2001)
- Sri Lanka
Projet relatif aux droits de l'enfant (2001-2006)

3. Association internationale des juristes démocrates

(Statut consultatif spécial accordé en 1969)

Dans les sections ci-après du rapport, l'Association tient à appeler l'attention du Comité sur son attachement profond et indéfectible à la mission de l'Organisation des Nations Unies.

Mission de l'Association internationale des juristes démocrates

Les objectifs de l'Association internationale des juristes démocrates, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social et de l'UNESCO, sont les suivants :

1. Prêter son concours pour atteindre les objectifs énoncés dans la Charte des Nations Unies;
2. Faciliter les contacts et les échanges de vues entre juristes et entre juristes et leurs associations dans tous les pays afin de promouvoir un climat d'entente et de bonne volonté;
3. Veiller à ce que les juristes mènent une action concertée;
4. Dans le domaine du droit, étudier et mettre en pratique les principes de la démocratie pour encourager le maintien de la paix et de la coopération entre les nations;
5. Rétablir, défendre et développer les droits et les libertés démocratiques dans les lois et dans la pratique;
6. Défendre et promouvoir les droits de l'homme et des peuples;
7. Promouvoir la sauvegarde de l'écologie et d'un environnement sain;
8. Lutter en faveur du respect strict de la primauté du droit et de l'indépendance du pouvoir judiciaire et de la profession juridique;
9. Défendre les droits de tous les peuples au développement, à des conditions d'égalité économique et à la jouissance des fruits du progrès scientifique ainsi que des ressources naturelles.

Composition de l'Association internationale des juristes démocrates

Au nombre des membres de l'Association entièrement acquis à la mission énoncée plus haut figurent des organismes nationaux de juristes, d'enseignants et de spécialistes du droit dans plus de 90 pays ainsi que des particuliers – avocats, juristes, professeurs de droit et étudiants en droit – qui n'appartiennent pas à ces organismes nationaux.

Financement des activités de l'Association

Les activités et les projets de l'Association sont financés par les cotisations versées par les organismes affiliés et les membres à titre individuel et par les donations d'organisations à but non lucratif qui appuient les objectifs et la mission de l'Association ainsi que de certains de ses projets. En 2004, l'Association a ainsi reçu des fonds de l'UNESCO pour mener une étude sur le racisme et la discrimination raciale.

Activités menées par l'Association de 2001 à 2004

2001 – Rencontré M. Andrew Green, Secrétaire du Comité spécial du Département des opérations de maintien de la paix (15 janvier, Siège de l'ONU, New York, ci-après « ONUNY »); coorganisé la conférence sur les juristes contre le racisme et le fascisme [17 et 18 février, Rome (Italie)]; participé aux travaux de la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale (26 février-9 mars, ONUNY); participé

aux travaux de la Commission de la condition de la femme (6-16 mars, ONUNY); constitué, avec le Centre international pour les droits syndicaux (ICTUR), la Commission internationale pour les droits dans le domaine du travail (16 juin, Genève); participé aux travaux du Tribunal international sur les crimes commis par les États-Unis en Corée de 1945 à 2001 (juin, Riverside Church, New York); envoyé une délégation à la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée [31 août-7 septembre, Durban (Afrique du Sud)], et organisé des colloques sur les fondements juridiques des demandes d'indemnisation et sur la mondialisation néolibérale (30 août, Durban); participé aux travaux de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au VIH/sida (25-27 septembre, ONUNY); participé à la réunion tenue par la CONGO sur l'accès des organisations non gouvernementales au Siège de l'ONU (23 octobre, ONU, Church Center); coorganisé la Conférence internationale des juristes sur la Palestine, le droit international et la paix (novembre, Paris); présidé le Comité des ONG pour l'Afrique australe (janvier-mars 2001, ONU, Church Center); coorganisé la Conférence des juristes d'Asie et du Pacifique (COLAP-III) [19-21 octobre, Hanoi (Viet Nam)].

2002 – Participé aux travaux de la Commission de la condition de la femme (4-15 mars, ONUNY); participé aux travaux de la session du Comité spécial de la Charte des Nations Unies (18-29 mars, ONUNY); participé à la première réunion de planification de l'International Legal Conference on Reparations for Africans and African Descendants, comme suite à la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (juin, Detroit, Michigan); participé aux travaux de la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale (1^{er} et 2 juillet, ONUNY); coorganisé la Conférence sur les lendemains du 11 septembre (mai, Londres); participé à la réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation entre l'Iraq et le Koweït (16 octobre, ONUNY); participé à la table ronde sur l'Iraq et l'emploi de la force en vertu du droit international (24-26 octobre, Association du barreau de la ville de New York); participé à l'Assemblée des États parties à la Cour pénale internationale (3-10 septembre, ONUNY); participé à la Conférence internationale de la société civile à l'appui du peuple palestinien (23 et 24 septembre, ONUNY); participé à la Journée des droits de l'homme (10 décembre, ONU, Church Center).

2003 – Participé à la réunion du Conseil de sécurité consacrée à la légalité de la guerre en Iraq (27 mars, ONUNY); participé aux travaux de la Commission de la condition de la femme (3-14 mars, ONUNY); participé à la réunion officielle de l'Assemblée générale avec les représentants d'organisations non gouvernementales (17 avril, ONUNY); coorganisé la Conférence internationale sur la paix sur la péninsule coréenne et joué un rôle de premier plan au Tribunal international de Pyongyang, le Président et le Procureur étant membres de l'Association [19-29 juillet, Pyongyang (République populaire démocratique de Corée)]; envoyé une délégation à la session de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, au cours de laquelle la délégation a présenté un exposé écrit (publié le 14 juillet 2003 sous la cote E/CN.4/SUB.2/2003/NGO/12), intitulé « Forgotten War, Forgotten Victims and Forgotten Crimes » sur la guerre de Corée (août); participé à la troisième Assemblée des États Parties à la Cour pénale internationale (8-12 septembre, ONUNY); participé à la Conférence internationale de la société civile à l'appui du peuple palestinien (4 et 5 septembre, ONUNY); participé à la réunion d'information tenue par la CONGO sur les travaux de

l'Assemblée générale (20 novembre, ONUNY); envoyé une délégation au Viet Nam étudier la question de l'indemnisation des victimes de l'agent Orange (novembre); participé à la Journée des droits de l'homme (10 décembre, ONUNY); participé au Forum des ONG sur l'Iraq, organisé par le Comité d'ONG pour le désarmement (11 décembre); participé au Forum des comités d'ONG sur la Décennie pour l'éducation au service du développement durable (11 décembre); participé aux travaux du Comité des ONG pour la Décennie internationale des populations autochtones (20 novembre, ONU, Church Center); rédigé la charte du tribunal des peuples sur l'agression contre l'Iraq (novembre-décembre); participé à la réunion de la Commission internationale pour les droits dans le domaine du travail à Genève (2003); présenté, en tant que coauteur, à la Cour suprême israélienne deux mémoires remettant en cause la politique d'assassinats ciblés d'Israël et la construction du mur de sécurité; participé à la réunion de l'Alliance des organisations non gouvernementales s'occupant de la prévention du crime et de la justice criminelle (13 octobre, Vienne) et aux travaux du Comité des ONG sur la condition de la femme; participé à la réunion du Conseil exécutif de l'UNESCO (août) et rédigé un projet d'instrument international pour la protection du patrimoine culturel mondial.

2004 – Participé aux réunions de planification organisées par le Comité des ONG pour la Décennie internationale des populations autochtones, pour l'Instance permanente sur les questions autochtones (22 janvier et 26 février); participé à la réunion d'information des ONG sur le thème « Antisémitisme, islamophobie et racisme : nouvelles perspectives et anciennes menaces » (22 janvier, ONUNY); participé à des réunions organisées sur le thème « Traitement des traumatismes et prévention des conflits » par le Comité des ONG sur les droits de l'homme (12 février et 4 mars, ONU, Church Center) et par le Comité des ONG sur la santé mentale (10 février et 11 mars, ONU, Church Center); participé à la réunion officielle tenue par le Conseil économique et social sur les réformes (7 mai, ONU, Church Center); participé à la réunion tenue par le Conseil économique et social, pendant son débat de haut niveau du 28 au 30 juin, sur la contribution des ONG à la lutte contre la pauvreté dans les pays les moins avancés (18 mars, ONU, Church Center); participé aux travaux de la Commission des droits de l'homme (mars-avril, Genève); participé aux travaux de l'Instance permanente sur les questions autochtones (10-21 mai, ONUNY); coorganisé la réunion du tribunal des peuples sur l'agression contre l'Iraq (juin, Berlin); participé aux travaux de la session de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme (26 juillet-13 août, Genève); coorganisé la conférence sur les nouvelles dimensions du terrorisme [20 et 21 novembre, annexe du Parlement, New Delhi (Inde)]; participé à la réunion de l'Alliance des ONG pour la justice et la prévention du crime (22 novembre, Vienne); participé à la réunion du Comité des ONG sur la condition de la femme (30 septembre, Vienne); publié *Racisme et discrimination raciale : Étude présentée à l'UNESCO* (2004).

Ainsi qu'il ressort du présent rapport quadriennal, depuis sa création, l'Association internationale des juristes démocrates fonde ses nombreuses activités, stratégies juridiques et campagnes juridiques internationales sur les principes de la Charte des Nations Unies. Elle appuie toutes les initiatives de l'Organisation des Nations Unies et diffuse des informations sur les activités de l'ONU à ses membres et aux organismes qui lui sont affiliés dans le monde entier. L'Association internationale des juristes démocrates s'engage à appuyer systématiquement et pleinement l'Organisation des Nations Unies, qui offre le seul espoir de parvenir à

la paix mondiale et, à long terme, à la réalisation des droits économiques, sociaux et juridiques des peuples du monde entier.

4. International Centre for Ethnic Studies

(Statut consultatif spécial accordé en 1997)

L'organisation International Centre for Ethnic Studies s'est employée au fil des ans à forger une méthode de recherche empirique et théorique sur l'histoire de l'ethnicité et l'évolution des systèmes sociaux et politiques. Les droits de l'homme, la réconciliation et le constitutionnalisme ont figuré parmi les premières préoccupations de l'organisation. Depuis 1982, elle entreprend des programmes et des projets de recherche et d'élaboration de politiques sur la violence à l'égard des femmes, le constitutionnalisme, la militarisation et la condition de la femme, les réformes économiques qui ont suivi 1977, les souffrances sociales, la diversité et le pluralisme, et les droits des minorités. La disparition de Neelan Tiruchelvam a été une perte irréversible pour le centre de Colombo, mais résolu à défendre sa vision, le personnel du centre s'est employé à consolider les travaux de l'organisation et à planifier ses futurs programmes. L'organisation s'est renforcée grâce à des échanges intensifs avec des militants et des penseurs et à un patient travail d'archivage. Elle a surtout travaillé à la promotion des droits de l'homme; de la cohésion internationale; de la paix mondiale; d'un développement plus équitable.

Activités de l'organisation

Le centre de Colombo a été aussi le bureau de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la violence à l'égard des femmes, M^{me} Radhika Coomaraswamy, jusqu'à l'expiration de son mandat en avril 2003. Les nombreux documents de travail nécessaires à ses visites en Colombie, en Sierra Leone, en Inde, au Népal, au Bangladesh et en Afghanistan ont été élaborés par l'organisation. L'organisation continue également à rassembler des archives sur les questions touchant la violence à l'égard des femmes, en particulier en Asie du Sud. Depuis août 2001, son fonds s'est enrichi de plus de 800 nouveaux documents. Il s'agit pour la plupart de documents inédits, dont des rapports sur divers aspects de la violence à l'égard des femmes.

1. Conférences internationales des Nations Unies

Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, 31 août-8 septembre, Durban (Afrique du Sud)

L'organisation s'emploie depuis toujours à étudier, à concevoir et à trouver des solutions à la dissension et à la violence raciales et ethniques dans la région. Forte de ses capacités et à son expérience en matière de recherches sur le terrain, elle entendait contribuer aux travaux de la Conférence sur les plans théoriques et pratiques. Elle envisageait faire des interventions constructives sur l'interaction entre les questions de race, de sexe et d'appartenance ethnique et entre les races et les castes et intervenir dans le débat sur la race et l'ethnicité qui commençait au Sri Lanka. À la différence de l'effet des conflits sur la question de l'identité, les problèmes de race et d'ethnicité pendant et après les conflits ne suscitaient guère d'intérêt.

Réunions préparatoires

- Pour déterminer le rôle qu'elle devait jouer et mettre au point le projet qu'elle devait présenter à la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, l'organisation a participé aux réunions préparatoires en Asie et dans le Pacifique, tenues à Téhéran du 17 au 22 février 2001.
- L'organisation a pu renforcer encore son réseau de coopération régional et mondial à la réunion de coordination pour l'Asie et le Pacifique, tenue à Katmandou en avril 2001.
- Les représentants de l'organisation, qui faisaient activement campagne, ont fait une intervention remarquée à la deuxième Commission préparatoire, tenue en mai et juin 2001 à Genève.
- L'organisation a en outre organisé de nombreuses réunions locales pour évaluer les plans à présenter à la Conférence et pour rassembler des idées sur les activités à entreprendre par la suite.

À la Conférence mondiale

L'organisation a non seulement fait campagne, noué de nouvelles relations et fait des interventions, mais elle a aussi organisé une table ronde et une exposition intitulées « Jeunesse, militarisation et exclusion » à Durban. Les trois documents ci-après ont été présentés à la table ronde :

- « Colonialism and the Intersection of Racism and Descent-based forms of Discrimination in South Asia » par M. Darini Rajsingham;
- « Identity within: Cultural Relativism, Minority Rights and the Empowerment of Women » par M^{me} Radhika Coomaraswamy;
- « Reinterpreting Ethnic Tensions in Sri Lanka: The Impact of Social Discrimination on Youth and Violent Conflict » par M. Markus Mayer.

Ils ont été réunis dans un document publié en 2004.

2. Le Conseil économique et social et ses organes subsidiaires

L'organisation a été représentée par sa directrice aux sessions de la Commission des droits de l'homme ainsi qu'au sein du Groupe de travail sur les minorités.

Groupe de travail sur les minorités

À la septième réunion du Groupe de travail en mai 2001, une brève description a été faite des activités régionales menées par l'organisation dans le domaine des droits des minorités, dont un stage de formation sur les droits des minorités et les mécanismes de défense des droits fondamentaux des minorités ainsi qu'un séminaire sur les services consultatifs.

L'organisation a également achevé, en 2004, un projet sur les droits des minorités qui comportait trois volets. Il s'agissait tout d'abord d'examiner en détail les expériences, les acquis et les insuffisances dans les rapports entre minorité et majorité dans la région pour dégager des éléments utiles aux délibérations du

Groupe de travail sur les minorités. Le deuxième volet consistait à corréler l'action de la société civile et celle des gouvernements de la région pour éclairer le débat sur les droits et les obligations des minorités et promouvoir la compréhension entre les groupes ethniques qui adoptaient ou pourraient adopter une stratégie de confrontation. La quantité de données d'expérience dégagées de cet exercice permettait alors d'étudier de nouveau la possibilité de mettre en place des services consultatifs aux niveaux régional, national et/ou local.

Pour ce qui est de la coopération avec le Groupe de travail sur les minorités, le projet reposait sur deux principes. Fondé sur la Déclaration des Nations Unies sur les minorités et le mandat du Groupe de travail, il fonctionnait néanmoins indépendamment des processus des Nations Unies, d'où une action plus efficace et dynamique aux niveaux national et régional.

Commission des droits de l'homme

En avril 2003, la représentante du Centre a participé à la cinquante-neuvième session de la Commission des droits de l'homme, à Genève.

3. Autres actions menées en application des résolutions des organes de l'ONU et autres activités de consultation et de fond

- Avec le Programme des Nations Unies pour le développement, l'organisation a procédé au lancement du Rapport mondial sur le développement humain de 2004 au Sri Lanka. Une de ses chercheuses a à cette occasion fait un exposé sur les questions abordées dans le rapport selon une perspective sud-asiatique.
- La Directrice du Centre a participé à la réunion d'examen régional de Beijing+10, tenue à Bangkok du 7 au 10 septembre 2004 (Réunion intergouvernementale de haut niveau de la CESAP, chargée d'examiner la mise en œuvre au niveau régional du Programme d'action de Beijing et des textes régionaux et mondiaux qui en sont issus)
- M^{me} Radhika Coomaraswamy a également été invitée à faire partie des trois membres de l'équipe consultative chargée d'évaluer la situation, le rôle et la structure d'UNIFEM au sein du système des Nations Unies.

4. Initiatives régionales et nationales

- Dans le cadre de son activité régionale en Asie du Sud en 2002 et 2003, l'organisation a entrepris un projet sur la diversité et le pluralisme en Asie du Sud.
- Ce projet consistait à travailler étroitement avec de nombreuses institutions officielles chargées de la protection des droits de l'homme et des droits des minorités pour les aider à traiter les questions touchant aux droits des minorités et des collectivités locales. Le projet de services consultatifs qui le complétait consistait à former les agents de l'État et les membres des organisations non gouvernementales sur les normes internationales relatives aux droits des minorités. L'organisation a élaboré un dossier détaillé correspondant à cette formation, qui a reçu l'aval de Mary Robinson, Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. Le lecteur y trouve des indications sur tous les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et les mécanismes des Nations Unies susceptibles de recevoir des

informations et des plaintes concernant les violations, individuelles ou collectives, des droits de l'homme. On y trouve des détails pratiques sur les missions d'enquête, la procédure à suivre pour signaler les violations et déposer plainte. Le dossier donne également des pistes à suivre pour faire évoluer les choses au niveau international.

- En 2002, l'organisation a fêté son vingtième anniversaire. Le bureau de Colombo commencé à fonctionner le 2 août 1982 sous la direction de Neelan Tiruchelvam. Il s'est depuis agrandi pour devenir un organisme de recherche à part entière engagé dans la voie du militantisme. L'événement a été marqué par l'organisation d'un cours de 20 jours sur le thème « Ethnicité, identité et conflit », qui a permis aux chercheurs sri-lankais vivant à l'étranger de rencontrer leurs confrères dans le pays.
- Du 2 au 5 mai 2002, l'organisation a accueilli une conférence internationale sur les femmes, la consolidation de la paix et l'élaboration de la Constitution, qui a réuni 75 participants de Sri Lanka et 50 d'autres pays.
- Le bureau de Colombo continue de s'intéresser aux questions concernant la femme et la gouvernance. L'étude de la situation de l'Inde, du Pakistan, du Bangladesh et du Népal et les travaux de recherche préliminaires effectués au moyen de questionnaires ont été achevés, et les résultats ont fait l'objet d'un ouvrage paru en 2003.
- De 2001 à 2004, l'organisation a poursuivi son action auprès de l'intelligentsia en organisant une série de conférences, de programmes d'information par les médias et des manifestations culturelles. Elle a lancé une série de conférences du millénaire, en invitant les penseurs à venir présenter leurs travaux. En général, ces conférences ont coïncidé avec l'anniversaire de la mort de M. Neelan Tiruchelvam. Michael Ignatieff, Patricia Sellers, Amitav Ghosh, Alex Boraine, Asma Jehangir et Valentine Daniel ont fait partie de ces conférenciers.

5. Institut international de la presse (IIP)

(Statut consultatif spécial accordé en 1993)

L'Institut international de la presse (IIP) est un réseau mondial regroupant des rédacteurs de journaux, des responsables des médias et des journalistes de renom, qui se consacre à la protection et à la promotion de la liberté de la presse ainsi qu'à l'amélioration des normes et pratiques journalistiques. Ses principaux objectifs sont les suivants : protéger la liberté d'opinion et d'expression; promouvoir et préserver la liberté de la presse; garantir, dans tous les pays, le libre accès à l'information; garantir la sécurité des journalistes et leur assurer les moyens de travailler librement; améliorer les pratiques journalistiques; et renforcer la compréhension entre les peuples.

L'action de l'IIP qui rassemble des rédacteurs de journaux, des journalistes de renom et des responsables des médias originaires de plus de 115 pays, porte essentiellement sur la protection de la liberté d'expression et d'opinion considérée comme un droit fondamental, comme cela est stipulé à l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'ONU. L'IIP a œuvré en faveur de la liberté d'expression en organisant des manifestations, en publiant des rapports, des

brochures et des revues, notamment la publication annuelle intitulée *World Press Freedom Review*. Le rapport de 2003 a été publié avec le soutien de l'UNESCO. Les paragraphes ci-après sont axés sur les activités de l'IIP qui ont un rapport avec les principes de l'ONU ainsi qu'avec les organes, organismes et institutions spécialisées des Nations Unies.

Janvier 2001 – New Delhi (Inde) : Klaus Schmitter, spécialiste hors classe des programmes, à la Division des droits de l'homme, de la démocratie et de la paix de l'UNESCO, a pris la parole devant les participants au Congrès mondial de l'IIP qui s'est tenu à New Delhi, lors d'une séance consacrée à l'examen du thème suivant : « Freedom of expression in IT Era » (La liberté d'expression à l'ère des technologies de l'information). Au nombre des personnalités qui ont pris la parole devant les participants au Congrès, on citera le Premier Ministre indien de l'époque, M. Atal Bihari Vajpayee, le Ministre indien des affaires étrangères de l'époque, M. Jaswant Singh et Sa Sainteté le Dalai Lama.

Mai 2001 – Beyrouth (Liban) : L'IIP a organisé, en collaboration avec l'Institut des journalistes professionnels de l'Université libano-américaine, et avec le soutien de l'UNESCO, un colloque sur la liberté d'expression et les médias au Liban. Un orateur de marque a été M. Emile Lahoud, Président du Liban.

Mai 2001 – Windhoek (Namibie) : Des représentants de l'IIP ont pris part à un colloque qui a été organisé par l'UNESCO à l'occasion du dixième anniversaire de la Déclaration de Windhoek et s'est tenu à Windhoek.

Mars 2002 – Beyrouth (Liban) : Des représentants de l'Institut international de la presse ont participé à une table ronde sur l'éthique professionnelle, la législation relative aux médias et la liberté d'expression au Liban que l'IIP avait organisée en collaboration avec l'Institut des journalistes professionnels de l'Université libano-américaine et avec l'UNESCO.

Avril 2002 – Almaty (Kazakhstan) : Des représentants de l'IIP ont assisté au premier forum eurasiatique sur les médias qui a été organisé par l'Agence Khabar et au cours duquel M. Henrikas Yushkivitchus, conseiller auprès du Directeur général de l'UNESCO et le Directeur de l'IIP sont intervenus sur la question du rôle joué par les médias en Eurasie et des cultures médiatiques dans le cadre des interfaces Orient-Occident. Parmi les personnalités ayant pris la parole devant ce forum, on citera le Président du Kazakhstan, M. Nursultan Nazarbayev et M. Mohammad Khatami qui était alors Président de la République islamique d'Iran.

Mai 2002 – Liubljana (Slovénie) : M. Jiri Dienstbier, Ambassadeur extraordinaire, ex-Ministre des affaires étrangères de la République tchèque et, de 1998 à 2001, Rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme en ex-Yougoslavie, a présidé une séance consacrée à l'examen du point intitulé : « Visions for the Balkans » (Stratégie pour les Balkans), lors du Congrès mondial de l'IIP qui s'est tenu à Liubljana (Slovénie). Durant cette séance, le Président du Parlement slovène, M. Borut Pahor, le Président du Monténégro, M. Milo Djukanovic, le Président de la Croatie, M. Stjepan Mesic, et un membre de la Présidence collégiale de la Bosnie-Herzégovine, M. Zivko Radisic, ont pris la parole. M. Erhard Busek, coordonnateur spécial du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, Bruxelles (Belgique), et M. Wolfgang Petritsch, Haut Représentant chargé d'assurer le suivi de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine, se sont penchés sur la question de savoir pourquoi la situation avait mal tourné dans les Balkans.

Septembre 2002 – Dakar (Sénégal) : Un représentant de l'IIP a assisté à la dixième réunion générale du Système d'échanges international pour la liberté de l'information (IFEX), qui a rassemblé plus de 90 défenseurs de la liberté d'expression venant d'une cinquantaine de pays en vue d'examiner certaines questions touchant à la liberté d'expression, de développer des liens de coopération régionale et d'élaborer des stratégies aux fins du lancement d'actions concertées.

Novembre 2002 – Vienne (Autriche) : Le Comité de coordination des organisations pour la liberté de la presse s'est réuni à Vienne dans le cadre des manifestations organisées en vue de commémorer le dixième anniversaire du Secrétariat de Vienne. Outre le Président autrichien, M. Thomas Klestil, le Président du Parlement autrichien, M. Heinz Fischer, et la Ministre autrichienne des affaires étrangères, M^{me} Benita Ferrero-Waldner, le regretté Haut Commissaire de Nations Unies aux droits de l'homme, M. Sergio Vieira de Mello a été l'orateur de marque lors d'une manifestation spéciale organisée en soirée, tandis que M. Freimut Duve, représentant de l'OSCE pour la liberté de la presse, a pris la parole lors d'un déjeuner avec les membres du Comité de coordination.

Décembre 2002 – Paris (France) : Des représentants de l'IIP ont assisté à la réunion de la Commission de la culture de la science et de l'éducation du Conseil de l'Europe. Les travaux menés au titre du point 7 de l'ordre du jour de cette réunion qui portait sur la liberté d'expression dans les médias ont été consacrés à des échanges de vues entre les membres de la Commission et des représentants de l'IIP et de l'organisation « Reporters sans frontière » ainsi qu'à l'examen d'un projet de rapport sur la liberté d'expression dans les médias européens.

Avril 2003 – Almaty (Kazakhstan) : Des représentants de l'IIP ont assisté au deuxième Forum eurasiatique sur les médias, durant lequel ils ont pris la parole. Il a été demandé à l'IIP d'organiser deux tables rondes consacrées aux pressions auxquelles sont soumis les journalistes, durant lesquelles d'éminents défenseurs de la liberté de la presse venant d'Asie centrale et du Caucase, ont pu prendre la parole et qui ont permis à certaines des idées de l'IIP concernant la liberté de la presse de s'exprimer librement dans les médias locaux. M. Henrikas Yushkevichus, Conseiller du Directeur général de l'UNESCO, M. Koichiro Matsuura, a donné lecture du discours de bienvenue que ce dernier avait adressé au Forum. L'orateur principal a, là encore, été le Président du Kazakhstan, M. Nursultan Nazarbayev.

Avril 2003 – Vienne (Autriche) : Le Directeur de l'IIP a assisté à une conférence sur les médias et la société de l'information, organisée par la Chancellerie fédérale autrichienne, dans le cadre des préparatifs du Sommet mondial sur la société de l'information.

Septembre 2003 – Salzburg (Autriche) : M. Mogens Schmidt, Directeur de la Division de la liberté d'expression, de la démocratie et de la paix de l'UNESCO a pris la parole devant le Congrès mondial de l'IIP qui s'est tenu à Salzburg (Autriche), participant à une table ronde sur le pluralisme, la démocratie et le choc des civilisations. M. Alain Modoux, Conseiller hors classe de l'UNESCO auprès du Sommet mondial sur la société de l'information (Genève) a pris la parole lors d'une séance consacrée au Sommet mondial sur la société de l'information. M^{me} Maria Cheng, chargée de communication à la Division des maladies transmissibles, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Genève (Suisse), a parlé du problème du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et des médias tandis que le regretté Peter Ustinov, qui à l'époque était ambassadeur de bonne volonté de l'UNICEF et

œuvrait à titre bénévole pour l'UNESCO a été l'un des orateurs de marque qui se sont exprimés sur la question de la « fracture transatlantique ». Un autre orateur de marque a été le Chancelier autrichien, M. Wolfgang Schüssel. M. Yossi Beilin, ancien Ministre de la justice et ancien Vice-Ministre des affaires étrangères d'Israël a pris la parole lors d'une interview consacrée au bilan des 10 années qui s'étaient écoulées depuis la signature des Accords d'Oslo.

Septembre 2003 – Bucarest (Roumanie) : L'IIP et la Société de radiodiffusion roumaine ont organisé en collaboration avec le Conseil de l'Europe une conférence internationale sur « comment garantir l'indépendance du service public de l'audiovisuel ». Cette conférence avait pour objet de faire le bilan des 10 années qui s'étaient écoulées depuis la tenue, en 1993, du colloque de l'IIP consacré au passage de services de l'audiovisuel placés sous la tutelle de l'État à des services audiovisuels publics et l'adoption de la déclaration de Vienne sur le service public de l'audiovisuel. Des représentants de services publics de radiodiffusion d'Europe centrale et orientale ainsi que de l'Union européenne de radiotélévision (UER), de la Commission européenne et d'organisations non gouvernementales internationales, ont pris part à cette conférence durant laquelle des orateurs de marque, dont M. Peter Schieder, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le Président de la Roumanie, M. Ion Iliescu, et M. Adrian Nastase, le Premier Ministre roumain, ont pris la parole.

Décembre 2003 – Genève (Suisse) : Le Directeur de l'IIP a assisté à la réunion biannuelle du Comité de coordination des organisations de défense de la liberté de la presse qui s'est tenue en marge du Sommet mondial sur la société de l'information organisé sous les auspices de l'ONU. M. Shashi Tharoor, Secrétaire adjoint à la communication et à l'information de l'ONU, a examiné avec le Comité de coordination différentes questions en rapport avec l'ONU qui étaient d'une importance capitale pour le groupe.

Décembre 2003 – Paris (France) : Lors du Séminaire intitulé « Professionnels des médias israéliens et palestiniens : renouer le dialogue », le Directeur de l'IIP a présidé la séance consacrée à la question de l'indépendance des médias et du respect des normes professionnelles. La réunion qui avait été organisée par l'UNESCO avait pour but d'offrir aux professionnels des médias israéliens et palestiniens la possibilité de débattre de problèmes d'intérêt commun et de réfléchir à des possibilités de coopération future.

Mai 2004 – Varsovie (Pologne) : M. Santiago Canton, Secrétaire exécutif de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) de l'Organisation des États américains (OEA); M. Miklos Haraszti, représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, M. Paschal Mooney, Rapporteur général sur les médias à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, et M. Henrikas Yushkivitchus, ancien Directeur général adjoint chargé de la communication, de l'information et de l'informatique à l'UNESCO, ont participé à des débats avec les participants au Congrès mondial annuel de l'IIP, lors d'une séance tenue en présence de plus de 400 représentants des médias originaires de 47 pays et portant sur les moyens de faire en sorte que les États membres d'organisations intergouvernementales honorent les engagements qu'ils ont pris en matière de liberté de la presse. Au nombre des personnalités qui sont intervenues durant la séance, on citera M. Aleksander Kwasniewski, le Président de la Pologne, M. Marek Belka, le Premier Ministre polonais, MM. Lech Walensa et Tadeusz Mazowiecki ancien

Président et ancien Premier Ministre de la Pologne, respectivement, ainsi que M. Milan Kucan, ancien Président de la Slovaquie et M. Bronislaw Geremek, homme politique, historien et ancien Ministre des affaires étrangères.

Décembre 2004, Vienne (Autriche) : Organisation d'une table ronde destinée à faire le bilan des cinq années qui s'étaient écoulées depuis l'adoption des directives OMS/IIP à l'intention des journalistes traitant de la santé, telles qu'elles avaient été établies en 1999 lors d'une réunion du Réseau européen de communication pour la santé (RECS) qui s'était tenue à Copenhague (orateur principal : Karsten Koch, Ministre de la santé du Danemark).

Durant la période considérée, l'IIP a aussi pris de nombreuses autres initiatives en vue de défendre et de promouvoir la liberté de la presse et la liberté d'expression. C'est ainsi notamment que :

Au début de 2003, il a créé, en collaboration avec la Fédération internationale des journalistes, le News Safety Institute (INSI), une organisation non gouvernementale qui a mission de promouvoir les mesures concrètes et les bonnes pratiques en vue de donner aux journalistes et aux professionnels des médias du monde entier une formation et une assistance en matière de sécurité. INSI a officiellement ouvert ses portes à Bruxelles le 3 mai 2003, date coïncidant avec la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse. Son lancement a également eu lieu le même jour lors d'une réunion organisée par l'UNESCO à la Jamaïque. L'Institut, qui est dirigé et géré par des professionnels des médias, rassemble différents organismes représentatifs des médias (presse écrite, services de radiodiffusion et agences de presse), des groupes de défense de la liberté de la presse, des syndicats de journalisme ainsi que des militants de l'action humanitaire, qui œuvrent de concert à l'instauration d'une culture de la sécurité dans les médias du monde entier.

À l'initiative du Comité national pour l'Azerbaïdjan de l'IIP, un réseau, le Central Asian and Southern Caucasian Freedom of Expression Network [(CASC-FEN) Réseau pour la liberté d'expression en Asie centrale et dans le sud du Caucase] a été mis sur pied à Bakou (Azerbaïdjan) en mars 2003, lors d'une réunion à laquelle le Directeur de l'IIP a participé. Le CASC-FEN regroupe actuellement huit organisations de journalistes originaires des pays suivants : Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Iran (République islamique d'), Iraq, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turquie et Turkménistan. Il a pour mission de promouvoir la liberté d'expression et le journalisme professionnel dans la région. Il est désormais intégré à l'IFEX (Échange international de la liberté d'expression) dont le Siège se trouve à Toronto.

Le South East Europe Media Organisation (SEEMO) (organisation de presse pour l'Europe du Sud-Est), un réseau spécialisé de l'IIP regroupant des rédacteurs de presse, des responsables de médias et des journalistes de renom travaillant pour des journaux, des revues, la radio, des stations de télévision, des agences de presse et des médias électroniques, a été fondé en octobre 2000 à Zagreb (Croatie). Ce réseau couvre les régions suivantes : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Grèce, Kosovo, Moldova, Serbie-et-Monténégro et Roumanie. Il se consacre essentiellement à promouvoir la compréhension mutuelle par la voie de réunions qui permettent à des professionnels des médias d'appartenances nationales, ethniques et religieuses diverses de dialoguer entre eux. Le réseau publie une revue pour la région intitulée

« De Scripto », ainsi qu'un manuel conçu à l'intention des médias qui contient des rapports concernant ces dernières ainsi que la liste des adresses auxquelles peuvent être contactés les principaux médias de chaque pays. Durant la période considérée, le CASCEN a notamment organisé les manifestations suivantes :

Mai 2002, Ljubljana (Slovénie) : Dialogue entre 80 rédacteurs de presse de l'Europe du Sud-Est, durant laquelle sont intervenus des orateurs de marque comme M. Erhard Busek, coordonnateur spécial du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, M. Klaus Schmitter, spécialiste hors classe des programmes à la Division des droits de l'homme, de la démocratie et de la paix de l'UNESCO et M. Alain Modoux, ancien Sous-Directeur général de l'UNESCO chargé entre autres tâches, du Programme pour la liberté d'expression;

Novembre 2002, Skopje (Ex-République yougoslave de Macédoine) : Dialogue entre des rédacteurs de presse originaires de l'ex-République yougoslave de Macédoine;

Mars 2003, Podgorica (Serbie-et-Monténégro) : Dialogue entre les rédacteurs de presse de Serbie-et-Monténégro;

Mai 2003, Ohrid (Ex-République yougoslave de Macédoine) : Dialogue entre rédacteurs de presse sur la question de la prévention des conflits dans l'Ex-République yougoslave de Macédoine;

Juillet 2003, Belgrade (Serbie-et-Monténégro) : Dialogue entre des représentants de médias en langue rom d'Europe du Sud-Est;

Septembre 2003, Salzburg (Autriche) : Dialogue entre rédacteurs de presse originaires de Hongrie, de Roumanie, de Slovaquie et de Vojvodina;

Octobre 2003, Opatia (Croatie) : Dialogue entre rédacteurs de presse originaires de Croatie et de Serbie-et-Monténégro;

Novembre 2003, Skopje (Ex-République yougoslave de Macédoine) : Réunion de rédacteurs de presse et de directeurs d'agences de presse privées d'Europe du Sud-Est;

Mai 2004, Belgrade (Serbie-et-Monténégro) : Participation à la Conférence de l'UNESCO sur la Journée mondiale de la liberté de la presse;

Mai 2004, Sofia (Bulgarie) : Manifestation consacrée aux médias et aux minorités valaques/aroumaines d'Europe du Sud-Est;

Juin 2004, Neum (Bosnie-Herzégovine) : Dialogue entre rédacteurs de presse appartenant à différents groupes ethniques de Bosnie-Herzégovine;

Octobre 2004, Vienne (Autriche) : Table ronde sur la liberté de la presse, avec la participation de M. Miklos Haraszti, représentant de l'OSCE pour la liberté de la presse.